

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
9 NOVEMBRE 2021**



LYCEE BERTRAN DE BORN
Année scolaire 2021-2022
Séance n°1

Le conseil d'administration se réunit le mardi 9 novembre 2021 à 18 heures 30 sous la présidence de M. Francis CAPPE, Proviseur de la cité scolaire Bertran de Born, sur convocation adressée le 21 octobre 2021, soit plus de 8 jours avant la réunion du conseil d'administration conformément aux termes du code de l'Éducation.

	MEMBRES				SEANCE		
	TITULAIRES	SUPPLEANTS	T/S	FONCTIONS	PRES.	Exc.	Abs.
MEMBRES DE DROIT	M. Francis CAPPE			Proviseur	X		
	M. Alain VIDAL			Proviseur adjoint	X		
	M. Laurent CASTERA			Adjoint gestionnaire	X		
	Mme Isabelle BRAHIM			CPE		X	
	M. Julien MARTY			DDFPT		X	
	Mme Nathalie ARNAUD			Région Nouvelle Aquitaine		X	
	Mme LABAILS Delphine			Région Nouvelle Aquitaine		X	
	M. Olivier BARROUX			Mairie de Périgueux	X		
	M. Patrick PALEM			Grand Périgueux			X
	M. Francis ARDOUIN			Personne qualifiée nommée par M. l'IA DASEN de la Dordogne	X		
REPRESENTANTS DES PERSONNELS	M. Georges ROCHARD	M. Julien LE PENRU	T	Pers. enseignant et éducation	X		
	M. Lionel FRAISSE	Mme Sarah MAZET	T	Pers. enseignant et éducation	X		
	M. Yann LISOIE	Mme Sylvie BESSE	T	Pers. enseignant et éducation	X		
	M. Lionel LUCOT	M. Lionel DUCASSOU	T	Pers. enseignant et éducation	X		
	Mme Maddy GAILLARD	Mme Anne DUBUC	S	Pers. enseignant et éducation	X		
	M. Patxi MORA	M. Marc WEBER	T	Pers. enseignant et éducation	X		
	M. Michel IMBERT	Mme Hélène BERGER	S	Pers. enseignant et éducation	X		
	M. Yannick MOSSION			ATOS	X		
	Mme Maria MAZEAU			ATOS	X		
	Non pourvu			ATOS			
REPRESENTANTS DES USAGERS	M. Pierre DANIEL LAMAZIERE	Mme Céline PAGES	T	Représ. des parents d'élève	X		
	M. Serge METIFEU	Mme Marie-Laure MARTY	T	Représ. des parents d'élève	X		
	Mme Hélène TRAPY	M. Brahim DJEMAOUN	T	Représ. des parents d'élève	X		
	Mme Delphine LEVRAUX	Mme Isabelle PETITJEAN	T	Représ. des parents d'élève	X		
	Mme Sophie CARLES	M. Eric TRAPY	T	Représ. des parents d'élève	X		
	M. Renato RIBEIRO	Mme Axelle TURCOT	T	Représ. des élèves	X		
	Mme LHOUMAUD PAUL Lou	Mme Angélique LAUZEILLE	T	Représ. des élèves	X		
	M. Simon CHAUMONTEL	M. Abe WESTRA	T	Représ. des élèves	X		
	Mme Pauline LABAILS	Mme Valentine CHAMOUTON	T	Représ. des élèves	X		
	M. Ewen PLISSONNEAU	Mme Eléa VAN DE WIELE	T	Représ. des étudiants	X		

Au début de la séance, 24 membres sur 29 sont présents. Le quorum est atteint, la séance est ouverte : 18 h 30

Le secrétariat de séance est confié à : Mme Delphine LEVRAUX, représentante des parents FCPE

ORDRE DU JOUR

1. PV DU CA PRECEDENT
2. INSTALLATION DES COMMISSIONS
3. CONTRATS ET CONVENTIONS
4. MODALITES DE REPARTITION DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT ENTRE LE COLLEGE ET LE LYCEE
5. FRAIS DE MISSION,
6. SORTIES D'INVENTAIRE,
7. CLES DE REPARTITION DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT ENTRE LE SERVICE DE RESTAURATION ET D'HEBERGEMENT ET LE SERVICE GENERAL,
8. PRESENTATION DU PROJET D'EVALUATION,
9. QUESTIONS DIVERSES.

1. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

TOUR DE TABLE ET PRÉSENTATION DES PARTICIPANTS

APPROBATION ORDRE DU JOUR :

M. CASTERA explique qu'il n'y a pas nécessité d'approuver l'ordre du jour, M. CAPPE portant seul la responsabilité de l'ordre du jour. Intervention d'un professeur qui dénonce ce fait comme étant un "déli de démocratie".

APPROBATION PV DU CA PRÉCÉDENT :

MISE AU VOTE :

SUFFRAGES EXPRIMES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
24	24	0	0

2. INSTALLATION DES COMMISSIONS :

- A la demande de M. CAPPE, création d'une commission permanente (délégation du CA) spécifique à la gestion des voyages et sorties scolaires pour simplifier les démarches et accélérer les procédures (échéances plus courtes)

MISE AU VOTE :

SUFFRAGES EXPRIMES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
24	20	0	4

- Droit d'action d'intenter ou de d'ester en justice donné à M. CAPPE

MISE AU VOTE :

SUFFRAGES EXPRIMES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
24	24	0	0

- Droit de dispenser les aides sociales donné à M. CAPPE :

MISE AU VOTE :

SUFFRAGES EXPRIMES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
24	24	0	0

3. CONTRATS ET CONVENTIONS

- Laboratoire d'analyses pour prélèvements dans les cuisines et vérifications sanitaires
- Conseil Régional Aquitaine pour groupement des commandes concernant la maintenance des ascenseurs
- Sciences PO Bx
- Périgord Handball
- ...

MISE AU VOTE :

SUFFRAGES EXPRIMES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
24	24	0	0

4. MODALITES DE REPARTITION DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT ENTRE COLLÈGE ET LYCÉE

M. CASTERA souligne qu'il y a beaucoup de dysfonctionnements et complications administratives liés à la mise en place du nouveau système de gestion Op@le.

MISE AU VOTE :

SUFFRAGES EXPRIMES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
24	23	1	0

5. FRAIS DE MISSION

Le décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements des personnels civils de l'Etat s'applique aux personnels de

l'établissement. La présente délibération du conseil d'administration précise sur certains points les conditions et les modalités de règlement des frais de déplacement temporaire des personnels du collège ainsi que des agents publics ou personnes privées, collaborateurs occasionnels de l'établissement.

MISE AU VOTE :

SUFFRAGES EXPRIMES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
24	24	0	0

6. SORTIES D'INVENTAIRE

Dans le cadre de la mise en œuvre de Op@le, sortie d'inventaire des biens de valeur résiduelle nulle

MISE AU VOTE :

SUFFRAGES EXPRIMES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
24	24	0	0

7. GESTION FINANCIÈRE

- **DÉCISION BUDGÉTAIRE MODIFICATIVE** soumise au vote :
 - prélèvement de 62 651,16€ sur FdR ALO : 12 651,16€ - SRH : 50000€
 - virement de services OPC vers ALO : 17 148,84€

MISE AU VOTE :

SUFFRAGES EXPRIMES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
24	24	0	0

- **AUGMENTATION :**
Augmentation des tarifs de 3% concernant la restauration et l'hébergement à compter du 1° Janvier 2022 (pas d'augmentation depuis 2016)

MISE AU VOTE :

SUFFRAGES EXPRIMES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
24	24	0	0

8. PROJET PÉDAGOGIQUE

- "L'apologie de Socrate" - Le conseil d'administration modifie le programme annuel des projets éducatifs et culturels et ajoute le projet "L'apologie de Socrate".
Ce projet sera financé sur les crédits globalisés d'Etat programme 141 (13 EAC) au tarif de 12€/élève.

MISE AU VOTE :

SUFFRAGES EXPRIMES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
24	24	0	0

9. CLES DE REPARTITION

- **RÉPARTITION DES CHARGES DE LA CITÉ SCOLAIRE.** Avenant à la précédente convention dans le cadre de la mise en place d'OP@LE. Le conseil d'administration approuve la participation aux charges communes de la cité scolaire (charges générales, maintenance, viabilisation ...) déduction faite de la participation des usagers aux charges communes (CUCF) et des recettes affectées en fonction des effectifs de chaque établissement ramené à l'effectif global de la cité scolaire. Il autorise la signature d'une convention de partition rédigée sur cette base, évolutive en tant que de besoin. Plafonnement à 110 000€
- **CLÉ DE RÉPARTITION SRH** - Dans le cadre de la mise en place du PGI Op@le, le conseil d'administration fixe les clés de répartition des charges de fonctionnement entre le service général et le service de restauration et d'hébergement SRH. Les dépenses prises en charges par le SRH ne sauraient excéder le montant de la contribution des usagers aux charges de fonctionnement. Cette partition est prévisionnelle et pourra être revue en fonction des réalisations budgétaires.

MISE AU VOTE :

SUFFRAGES EXPRIMES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
24	24	0	0

10. PRÉSENTATION DU PROJET D'ÉVALUATION (NON SOUMIS AU VOTE DU CA)

Les professeurs présents dénoncent ce projet, dénoncent le fait que le ministre de l'éducation nationale demande aux enseignants de réfléchir à un projet d'évaluation des élèves alors que lui-même a "cassé le baccalauréat".

Les professeurs ont refusé de participer à ce projet d'évaluation, ce texte n'émane pas de leurs réflexions et ne souhaitent pas communiquer sur leur travail, considérant que ce n'est pas à eux de donner des directives de notation.

S'ensuivent des échanges de paroles entre :

- les représentants des parents d'élèves, inquiets des possibles inégalités de notes entre différents établissements

- les représentants des élèves, qui posent beaucoup de questions
- les représentants des professeurs, en colère contre ce projet
- les membres de droit présents qui se veulent rassurants
- le Proviseur précise que ce texte émane du conseil pédagogique, réuni la veille

11. QUESTIONS DIVERSES

- Questions des représentants de la FCPE :

Le lycée pourrait-il autoriser/organiser un stage de découverte en entreprise avec une convention officielle en période scolaire ou de vacances pour les élèves de seconde (vacances d'hiver par exemple) qui n'ont pas pu effectuer ce stage en 3^e suite à la covid ?

M. CAPPE indique qu'il n'y voit pas d'inconvénient, sur la base du volontariat des élèves et durant la période scolaire, une convention hors période n'étant pas autorisée dans les textes. Une période à prioriser serait au moment des 1^{er} épreuves du bac (15, 16 et 17.03.22).

Les élèves peuvent également se rapprocher de la CCI pour des conventions hors périodes scolaires.

- Questions des représentants des élèves :

Quid de la question des tenues en EPS ? Ils signalent qu'une pétition circule au sein du lycée suite à la diffusion du règlement d'EPS.

M. CAPPE indique inviter les professeurs d'EPS au prochain CA pour en discuter avec eux.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST LEVEE A 20H30

LE SECRÉTAIRE DE SÉANCE
D. LEVRAUX

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
F. CAPPE